



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 26 octobre 2021

### 1. Finances

**Budget annexe « énergie solaire photovoltaïque » :** l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques installés sur la face sud de la salle M. Bouchet sera revendue à SOREGIES. Cette activité industrielle a nécessité l'ouverture d'un budget annexe. La réalisation de cet équipement entraîne une dépense d'investissement initiale importante qui ne peut être envisagée que grâce à un emprunt. Après consultation des banques, le conseil accepte l'offre formulée par la Caisse Régionale du Crédit Agricole, soit un emprunt de 130 000 € sur une durée de 20 ans, au taux de 0,59 %.

**Budget général :** les travaux d'investissement mobilisent des fonds issus des ressources propres de la commune, des subventions et des emprunts. En prévision des programmes envisagés, le conseil décide de contracter un emprunt de 200 000 €, au taux de 0,43 % sur une durée de 15 ans auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole.

### 2. Questions diverses

#### **Réunions :**

- Prochains conseils municipaux : le 16 décembre et le 18 janvier.
- Prochains conseils communautaires : le 4 novembre à Cissé et le 9 décembre à Mirebeau.
- Théâtre : 13 novembre à 20h30 à la salle Michel Bouchet.
- Opération réduction de déchets : 27 novembre de 10h00 à 12h00 à Cissé avec un animateur de la CCHP.
- Atelier décorations de Noël : les 13, 20 et 27 novembre.
- Aménagement jardin de l'Europe : 24 novembre à 15h00 en mairie.

#### **Jeunesse :**

- Chantier de jeunes : 8 jeunes dont 6 de Cissé ont démarré ce chantier d'entretien du cimetière, des abords de la mairie, de la maison des associations et de la place de la Maillerie avec l'animatrice du Local des Z'Ados et un employé communal.
- Conseil municipal des jeunes : une nouvelle réunion est programmée pour le 24 novembre avec un animateur de la ligue de l'enseignement.

**Bâtiments :** les travaux concernent la peinture du hall de la mairie, celle du secrétariat, du foyer de la salle polyvalente et la réfection des murs extérieurs de l'église côté jardin ainsi que ceux de la salle paroissiale.

**Voirie :** la circulation clos des Lilas est mise en sens unique ainsi que celle des deux rues étroites des Demoiselles et de Projeline. En revanche, la réflexion se poursuit pour la route de l'Hic large et pourvue de trottoirs pour laquelle le sens unique n'est peut-être pas la solution la plus adaptée pour réduire la vitesse de circulation.